



Contexte et problématique	Besoins opérationnels, cas d'usage :	Spécifications: performances, contraintes techniques et environnementales :	Résultats attendus, gains, suite envisagée :
<ul style="list-style-type: none">- Les opérations de serrage/desserrage au couple sont nombreuses et répétitives lors des opérations de révision de turbomachines aéronautiques.- Ces opérations sont couteuses en temps et sont génératrices de TMS.- Après recherche de solutions existantes, rien n'existe sur le marché (un essai de faisabilité a été réalisé par le CEA tech au profit de SHE).	<ul style="list-style-type: none">- Disposer d'une solution qui permette de faire exécuter, à proximité d'opérateurs qui réalisent d'autres tâches sur le matériel des opérations de<ul style="list-style-type: none">o Desserrage de visseries sur des brides pour des opérations de démontage du matériel,o Assurer la traçabilité des coules de serrages effectués (outils connectés et procès-verbal).o Serrage au couple de visseries sur des brides pour des opérations de montage du matériel,o Réaliser à la demande des opérations de dévissage de visseries grippées.	<ul style="list-style-type: none">- Utilisation dans les ateliers.- Encombrement du moyen : emprise au sol < 1 m²- Serrage à 4.8N.m majoritairement- Desserrage > 18 N.m.- Configuration du moyen rapide et aisée.- Travail en environnement aéronautique (FOD interdit).	<p>Résultats attendu :</p> <ul style="list-style-type: none">- Proposition de solutions techniques.- Réalisation d'un prototype de la solution retenue.- Réalisation de l'étude de sécurité pour un emploi donné.- Test en atelier.- Possibilité d'adapter la solution sur un Cobot existant (Universal robot 3). <p>Gains :</p> <ul style="list-style-type: none">- Suppression des TMS opérateurs.- Réduction du temps cycle des opérations.- Amélioration de la qualité des opérations de vissage (absence d'oublis, répétabilité, traçabilité). <p>Suite envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none">- Déploiement dans les ateliers.

Le fondement juridique de l'Appel à Manifestation d'Intérêt du Pôle Innovation Défense ALIENOR se base sur les articles R.2111-1 et L2131-1 du code de la commande publique.